

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 65 (1994)

Heft: 1: Les technopôles face au ralentissement conjoncturel ; Colloque de la commission sociale : des rentiers actifs

Artikel: Les réseaux d'échanges réciproques de savoirs

Autor: Lavoyer, Jacqueline

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les réseaux d'échanges réciproques de savoirs

*par Jacqueline Lavoyer,
R.E.R.S. de Cressier*

Fondés en France par Claire et Marc Héber-Suffrin dans les années 1970, les réseaux d'échanges réciproques de savoirs (R.E.R.S.) ont très vite pris un essor considérable. Après s'être implantés dans toutes les régions de France, ils ont gagné les pays francophones voisins. A l'heure actuelle, il existe même des R.E.R.S. en Italie, en Espagne et au Brésil. Un mouvement européen des R.E.R.S. a vu le jour en janvier 1994 à Barcelone. En Suisse romande, le premier réseau a démarré à Lausanne, plus précisément à Malley, en 1989. Il y a actuellement plus de vingt réseaux en Suisse romande, dont celui de Cressier, que nous présentons ci-dessous.

Les réseaux...

En Suisse, les R.E.R.S. sont généralement des structures informelles qui n'existent qu'au travers des personnes qui les constituent. Elles sont donc collectives, non spécifiques et mobilisatrices. Contrairement aux autres organisations présentées dans le cadre du colloque sur les rentiers actifs, les R.E.R.S. ne s'adressent pas à une catégorie sociale particulière (en l'occurrence les retraités), mais sont ouverts à toute personne qui souhaite en faire partie. Ils sont un lieu où les retraités peuvent se mobiliser et partager leurs savoirs/expériences de vie, comme tous les autres membres du réseau, quels que soient leur âge, leur culture d'origine, leur catégorie professionnelle et/ou sociale, leur état de santé, etc.

Les R.E.R.S. sont des lieux de vie(s)

... d'échanges réciproques...

Ces réseaux fonctionnent exclusivement sur la base des offres et des demandes de savoirs formulées par les personnes qui en font partie. Ces offres/demandes sont publiées dans la feuille-réseau, qui paraît tous les 2 à 3 mois, après avoir été transmises à l'équipe d'animation lors d'une réunion mensuelle ou par des contacts individuels. Mis en relation par une tierce personne, membre elle aussi du R.E.R.S., les offreurs ou les offeuses et les demandeurs ou les demandeuses établissent une sorte de contrat. Celui-ci n'est rien d'autre qu'un accord explicite sur les modalités de l'échange envisagé (contenu exact, rythme et durée des rencontres, matériel nécessaire, etc.) Il répond aussi bien que possible aux besoins spécifiques de chacun.

Si les possibilités d'échanges sont pratiquement infinies, les R.E.R.S. obéissent toutefois à deux principes fondamentaux : la gratuité et la réciprocité. Les échanges sont gratuits en ce sens que les savoirs ne sont pas rétribués. Seuls les frais de fournitures (livres, outils, aliments ou toute autre matière première) sont à la charge du ou des demandeurs. Les échanges sont réciproques en ce sens que chacun doit offrir et recevoir du réseau. Idéalement, chacun met aussi en relation d'autres membres. Cet équilibre des rôles permet aux R.E.R.S. de fonctionner de façon tout à fait horizontale : chacun sait (donne), ne sait pas (reçoit) et fait vivre le réseau (met en relation).

Les R.E.R.S. sont des lieux de réelle solidarité

...de savoirs

Les savoirs en jeu dans les R.E.R.S. ne sont pas nécessairement des savoirs scolaires ou intellectuels. Il s'agit souvent de savoirs issus d'expériences personnelles, c'est-à-dire de savoir-faire ou de savoir-être. La légitimité de ces savoirs réside davantage dans leur authenticité que dans les diplômes ou autres signes de reconnaissance sociale habituels.

Les R.E.R.S. sont avant tout des lieux d'évolution et d'actions personnelles et collectives.

Cette rapide description serait incomplète si elle ne redonnait pas la parole au réseau, c'est-à-dire aux multiples voix qui le composent. Je terminerai donc cet article en citant simplement quelques avis exprimés spontanément lors de l'une de nos séances plénières.

Pour moi, le réseau c'est :

- la relation, donner quelque chose sans se compter, le dialogue, l'acceptation, peu de cloisonnement ;
- être ensemble et construire du concret ;
- apprendre et apprendre à connaître des gens de la région ;
- donner à des gens qu'on ne connaît pas ;
- l'amitié, l'ouverture, l'aide morale dans les échanges en petits groupes, le mélange «manuels»/«intellectuels»,

jeunes/personnes âgées, connaître certaines choses, approcher des savoirs ;

- un groupe informel, c'est-à-dire une autre façon de gérer des relations, des relations différentes dans une structure différente ;
- donner et recevoir, pas d'attentes (de contraintes), une écoute qui n'est pas limitée par le temps et le devoir, bâtir ensemble, pas de calculs ;
- échanger des offres et des demandes, la réciprocité ;
- l'ouverture ;
- parler le français, apprendre à connaître les Suisses chez eux, par des échanges ;
- l'intégration ;
- connaître des gens, apprendre ce qui a été oublié à l'école, refaire ;

ou, comme le dit Claire Héber-Suffrin :

«Savoir, c'est changer la vie».

Sur le plan romand, toutes les informations concernant les R.E.R.S. sont coordonnées par Action Bénévole, Maupas, 49, 1004 Lausanne, tél. 021/646 21 96.

Pour en savoir davantage, on peut aussi consulter les livres écrits par Claire et Marc Héber-Suffrin :

Appel aux intelligences, Ed. Matrice, Vignaux, 1988 ;

Echanger les savoirs, Ed. Desclée de Brouwer, Paris 1992. □

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents :

André Marchand, Delémont

Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général

et rédacteur responsable :

Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39